

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 24 janvier 2019 à 19 h 30**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-quatre janvier à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de **Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUÉ HUBERDEAU, Claude LABOUREAU, Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Françoise WICKER, Bernard DESCHAMPS, Françoise BAUDOT, Alain COMMARET, Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN, Brice BESNARD, Patrick LEBLANC, Aurélie BONIN et Florian LE MOING

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Farid AIT KICHA donne pouvoir à Monsieur Gérard DELORME

Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS

Madame Cécile VIOLLET donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET

Madame Alice GUNDUZ donne pouvoir à Madame Isabelle HOUÉ HUBERDEAU

Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD

Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO

Absent(s) excuse(s) : Madame Sonia PATOURET

Absent(s) non excusé(s) : Messieurs François Xavier NAULOT, Sylvain HUBERDEAU et Gérard DEMARTINI

Secrétaire de séance : Monsieur Brice BESNARD

Convocation du 18 janvier 2019 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés et demande l'inscription d'un sujet en affaires et questions diverses.

1. Procès-verbal de séances du conseil municipal - adoption

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal des séances du 29 novembre et 20 décembre 2018.

2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

FINANCES

3. Budget primitif exercice 2019 – budget principal et budgets annexes

Le conseil municipal approuve les budgets primitifs de l'exercice 2019, comme suit :

- ✓ Budget principal et budgets annexes service de l'eau, service de l'assainissement et Espace Victor Hugo : 24 voix "POUR" et 1 abstention : F. LE MOING
- ✓ Budget annexe cinéma, camping et forêt : unanimité des membres présents ou représentés

4. Budget primitif principal exercice 2019 – subventions de fonctionnement en faveur des budgets annexes

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du versement des subventions de fonctionnement votées dans le cadre du budget principal vers les budgets annexes.

RESSOURCES HUMAINES

5. Personnel communal – Assurance statutaire : participation à la consultation lancée par le CDG 89

Le conseil municipal, à l'unanimité, charge le CDG 89 pour négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, pour les contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à la charge de la collectivité.

6. Personnel communal – modification du tableau des emplois communaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification du tableau des emplois communaux proposée.

URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE

7. Plan Local d'Urbanisme intercommunal – modification de classement des jardins terrasses de la Ville d'Avallon

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de modification au PLUI de classement des secteurs Nt (zone naturelle - jardins terrasses) en secteurs Uj (zone urbaine jardins).

8. Projet de Maison pluridisciplinaire de santé de la Morlande

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide, dans le cadre du bail emphytéotique conclu par la ville pour l'installation d'une maison pluridisciplinaire de santé à la Morlande, du versement d'un premier loyer majoré proposé et sollicite les concours financiers susceptibles d'être alloués pour ce projet.

QUESTIONS ET INFORMATIONS

9. Affaires et questions diverses

↳ Convention de partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire d'Avallon - Grande Saint-Vincent tournante de Bourgogne

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modalités et conditions du partenariat proposé dans le cadre de la Grande Saint Vincent Tournante et autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire.

10. Informations du Maire

Le maire fait part l'assemblée des remerciements reçus pour les aides apportées par la ville.

La séance est levée à 21 h 30.

Les délibérations sont consultables sur simple demande à la Direction Générale des Services de la Mairie d'Avallon.